



État certifié des inscriptions

Article R. 521-31 al.2 du code de commerce

Du chef de : **CAPITAL ET PATRIMOINE LA PASSERELLE DE L'IMMOBILIER**

Adresse requise : **2 Cours du 30 Juillet 33000 Bordeaux**

N° d'identification : **804 066 124**

Ainsi dénommé, qualifié, domicilié et orthographié, et non autrement

A la demande de : **GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX**

Gages sans dépossession (à l'exception des gages portant sur un véhicule terrestre à moteur ou une remorque immatriculée) y compris gages des stocks et nantissements de l'outillage et du matériel pris antérieurement au 01/01/2022.

Article R. 521-2, 1° du code de commerce

Néant

Nantissements conventionnels de parts sociales (Sociétés civiles, SARL, SNC)

Article R. 521-2, 2° du code de commerce

Néant

Privilèges du vendeur de fonds de commerce

Article R. 521-2, 3° du code de commerce

Néant

Nantissements conventionnels et judiciaires de fonds de commerce, artisanal, agricole

Article R. 521-2, 4° du code de commerce

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux

Délivré le : 24/12/2025 à 09:15:35

Etat du chef de : **CAPITAL ET PATRIMOINE LA PASSERELLE DE L'IMMOBILIER, 2 Cours du 30 Juillet 33000 Bordeaux**

Requis par : **GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX**

Le greffier



Signature

Déclarations de créances en cas d'apport de fonds de commerce*Article R. 521-2, 5° du code de commerce*

Néant

Hypothèques maritimes à l'exception de celles enregistrés au registre international français*Article R. 521-2, 6° du code de commerce*

Néant

Actes de saisies des navires à l'exception de ceux enregistrés au registre international français*Article R. 521-2, 7° du code de commerce*

Se rapprocher du greffe pour les saisies des navires

Acte ou jugement translatif, constitutif ou déclaratif de propriété ou de droits réels portant sur un bateau*Article R. 521-2, 8° du code de commerce*

Néant

Actes de saisies de bateaux*Article R. 521-2, 10° du code de commerce*

Néant

Mesures d'inaliénabilité décidées par le tribunal*Article R. 521-2, 11° du code de commerce*

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux

Délivré le : 24/12/2025 à 09:15:35

Etat du chef de : CAPITAL ET PATRIMOINE LA PASSERELLE DE L'IMMOBILIER, 2 Cours du 30 Juillet 33000
Bordeaux

Requis par : GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Le greffier



Contrats de location et clauses de réserve de propriété*Article R. 521-2, 12° du code de commerce*

N° d'Inscription du greffe : n°2023LOC01618 prise le 11/12/2023

N° d'inscription national : n°33022023CL01609

Date de péremption : 11/12/2028

Montant garanti

Contre (constituant/débiteur ou propriétaire du bien grevé) :

CAPITAL ET PATRIMOINE LA PASSERELLE DE L'IMMOBILIER

Adresse :

2 Cours du 30 Juillet 33000 Bordeaux

Au profit de :

CORHOFI SAS, 1 Rue DES QUEYRIES CP 117 69009 Lyon 9e Arrondissement

Désignation du bien :

Matériel d'équipement : 1 pack vitrine 55, n°série 301MANJL3P83

Lieu de situation : 1 Rue Jules FERRY, La Passerelle de l'immobilier 33500

Libourne

Désignation contrat :

n°143935

Intérêt :

non applicable

Date d'exigibilité :

01/11/2028

13 248,00 Euros

Privilège du Trésor*Article R. 521-2, 13° du code de commerce*

Néant

Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires*Article R. 521-2, 14° du code de commerce*

Néant

Warrants agricoles*Article R. 521-2, 15° du code de commerce***Avertissement :**

**Le présent état ne révèle que les inscriptions prises à compter du 01/01/2023,
Les publicités prises antérieurement au 01/01/2023 demeurent inscrites dans les registres tenus par les
tribunaux judiciaires compétents pour les recevoir jusqu'au 31/12/2022.**

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux

Délivré le : 24/12/2025 à 09:15:35

Etat du chef de : CAPITAL ET PATRIMOINE LA PASSERELLE DE L'IMMOBILIER, 2 Cours du 30 Juillet 33000 Bordeaux

Requis par : GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Le greffier



Handwritten signature

Opérations de crédit-bail en matière mobilière*Article R. 521-2, 16° du code de commerce*

Néant

Saisies pénales de fonds de commerce*Article R. 521-2, 17° du code de commerce*

Néant

Arrêtés pris en application des articles L. 184-1 ou L. 511-11 code de la construction et de l'habitation portant sur un immeuble dans lequel est exploité un fonds de commerce aux fins d'hébergement*Article R. 521-2, 18° du code de commerce*

Néant

Nantissements judiciaires de parts sociales de sociétés civiles publiés antérieurement au 01/01/2022*Articles 53 à 57 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 (abrogés)
Articles R. 532-3 et R. 533-3 du code des procédures civiles d'exécution***Avertissement :*****L'information d'un nantissement judiciaire de parts de société civile publié après le 1er janvier 2022 nécessite la consultation des actes déposés en annexe du RCS du siège de la société dont les parts sont nanties.***

Néant

Apports de trésorerie et délais de paiement autorisés par le juge-commissaire*Articles L.622-17 III 2° et 3°, L. 631-14, L. 641-13 III du code de commerce ; R. 622-14 et R. 641-22 du code de commerce*

Néant

Protêts et certificats de non-paiement*Art. L.511- 52 à L.511-60 c. com., Art. R.511-2 à R.512-1 c. com., Art. L.131-61 à L.131-68 c. mon. et fin. Art. R.131-46 à R.131-51 c. mon. et fin.*

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux

Délivré le : 24/12/2025 à 09:15:35

Etat du chef de : CAPITAL ET PATRIMOINE LA PASSERELLE DE L'IMMOBILIER, 2 Cours du 30 Juillet 33000
Bordeaux

Requis par : GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Le greffier



Warrants autres qu'agricoles (pétroliers, hôteliers et industriels)

Articles L. 523-1 à L. 523-15 et R. 523-1 du code de commerce ; L. 524-1 à L. 524-21 et R. 524-1 du code de commerce (abrogés)

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux

Délivré le : 24/12/2025 à 09:15:35

Etat du chef de : CAPITAL ET PATRIMOINE LA PASSERELLE DE L'IMMOBILIER, 2 Cours du 30 Juillet 33000
Bordeaux

Requis par : GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Le greffier



Signature